



LE POINT SUR LES TRAVAUX DU PONT DE SAINT IZAIRE

Ces dernières semaines le feuillet du pont de saint Izaire a connu un nouvel épisode.

La chronologie des événements. Lors d'une réunion de chantier fin avril, la municipalité a appris que le calendrier des travaux prévus par le conseil départemental prévoyait la fermeture du pont aux véhicules pendant les mois d'été. Au-delà des protestations qui ont été les nôtres durant cette réunion, la municipalité a saisi par écrit le président du conseil départemental pour lui signifier notre refus de voir l'activité du village perturbée durant cette période intense, tant pour les activités agricoles, économiques, associatives que touristiques. Dans le même temps, nous avons multiplié les démarches en direction des conseillers départementaux du canton et des responsables techniques du CD.

A leur demande, nous avons reçu des représentants du « collectif », un agriculteur et deux présidents d'associations que nous avons informés de nos démarches et qui ont envisagé de faire circuler une pétition au cas où elles ne seraient pas suffisantes. Dès le 22 mai, au moment où une « pétition » commençait à se déployer sans attendre la réponse du CD, nous avons informé le responsable du collectif et le président d'une association, du report de la date des travaux suite à une communication du président du Conseil Départemental, décision qui sera officialisée ensuite lors de la réunion de chantier du 02 juin.

Nous nous félicitons de cette décision de report, présentée au conseil municipal du 03 juin, obtenue suite à un dialogue franc et direct avec le Conseil Départemental. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont permis cette issue favorable, notamment les conseillers départementaux du canton. Fidèles à notre ligne de conduite, nous n'avons pas pour habitude de polémiquer dans la presse, ni d'instrumentaliser la réalité, préférant le dialogue sincère aux effets de tribune.

Le 08 Juin 2022, Le maire et ses adjoints

Extrait du Courrier envoyé par le maire au président du CD en date du 16 mai 2022

... Fermer le pont à la circulation automobile pendant les mois d'été perturbera gravement la vie du village et de ses habitants, tant au niveau de l'activité des agriculteurs, intense pendant les mois d'été, au niveau du tourisme qui semble renaître, à la vie des résidences secondaires, qu'à l'ensemble des activités associatives prévues durant la période estivale (festival de blues, feu d'artifice, concert Brassens, marché aux puces, fête votive, ...), sans parler des visites du château et de l'ensemble des cérémonies familiales (mariages- cousinades..) qui ont lieu au château les jours et les Week ends d'été. Ces fermetures à la circulation accroissent lourdement les inévitables perturbations que tout chantier fait subir aux riverains et aux habitants du village et de ses environs.

Depuis la réunion du 22 avril j'ai été destinataire de multiples réactions de conseillers municipaux, de riverains, de commerçants et d'associations qui s'émeuvent de la fermeture du pont à la circulation automobile durant la période estivale. J'ai bien conscience que le retard d'engagement des travaux est dû pour partie, aux études complémentaires qui ont été demandées, ainsi qu'aux contraintes des entreprises ; pour autant, il serait déraisonnable de maintenir le calendrier de travaux prévu. C'est pourquoi, je vous demande d'envisager un autre calendrier ou de modifier les modalités de chantier afin de garantir une voie de circulation automobile durant la période estivale...



COMMUNIQUE

Le Département de l'Aveyron a engagé d'importants travaux de rénovation du Pont de Saint-Izaire, sur le canton de Saint-Affrique. Compte tenu de la vétusté et de l'état de l'ouvrage, cette opération, d'un montant de 3,5 M€, constitue la seule alternative à sa non restriction à la circulation des véhicules lourds, de marchandises ou agricoles. Le chantier a débuté le 2 mai 2022 pour un achèvement prévu à l'été 2023.

A l'issue d'une première phase de travaux en cours réalisée sous circulation, la poursuite du chantier nécessite la fermeture de l'ouvrage à la circulation automobile pendant une durée de 2 mois, initialement programmée courant juillet et août 2022. Les élus de la municipalité de Saint-Izaire ont demandé au Département de maintenir la circulation sur le pont pendant la période estivale, afin de ne pas pénaliser l'activité agricole et touristique accrue en juillet et août. **Le Département a souhaité accéder à cette requête des élus locaux, et a donc demandé aux entreprises de réexaminer le calendrier des travaux.**

Cette modification, au regard de la nature et du phasage des travaux, implique l'interruption totale du chantier pendant les mois de juillet et août 2022, et par voie de conséquence le décalage de la mise en service définitive de l'ouvrage rénové. Cette modification est la dernière eu égard aux exigences du marché et à l'impérieuse nécessité de conforter cet ouvrage rapidement pour les charges lourdes qu'il supporte.

Le nouveau calendrier prévisionnel des travaux, sous réserve des conditions météorologiques et des aléas techniques inhérents à tout chantier, s'établit donc comme suit :

- **Mai – juin 2022** : installation de chantier / décapage des peintures des culées, abouts et tablier
- **Juillet – août 2022** : interruption des travaux
- **Septembre – octobre 2022** : renforcement des culées, soutènements et tablier. Cette phase de travaux sera donc réalisée hors circulation.
- **Novembre 2022 – juillet 2023** : enlèvement des peintures, réparations des bétons et démolition des trottoirs
- **Août – automne 2023** : Trottoir en encorbellement, chaussée et trottoirs définitifs. Cette dernière phase nécessitera des fermetures ponctuelles, de quelques journées, de la circulation.

La circulation piétonne restera possible sur le pont, quelle que soit la phase du chantier. Pendant la fermeture de l'ouvrage, une signalétique spécifique relative aux modalités de stationnement et d'accès au village, et plus particulièrement à l'auberge et au château, sera mise en place rive droite du Dourdou. Ainsi pour ce chantier, comme pour tous les travaux routiers, le Département, conscient des désagréments occasionnés aux usagers, met tout en œuvre pour les réduire.

Arnaud Viala, Président du Département

Emilie Gral et Sébastien David, Conseillers départementaux du canton de Saint-Affrique.